

<p>D 26-53</p> <p>ELECTIONS SÉNATORIALES : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL.</p> <p>Votants : 14 + 4 pouvoirs</p> <p>Pour : 18 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Nathalie MAHIER, Patrick BLOSSE, Adjoints au Maire, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Valérie BONNEL, Brigitte NOUAUX, Guillaume CHEVRANT-BRETON, Agnès BERODOT, et Michaël GOSSELIN, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Marianne ESHET : donne pouvoir à Laurent LAEMLÉ Antoine ARIF : donne pouvoir à Olivier HOMOLLE Sylvie FAYE : donne pouvoir à Olivier COLIN Fabien DUPONT : donne pouvoir à Annie DUBOS Jean-Luc LEMARIÉ</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nicolas GRANGER, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	--

Laurent LAEMLÉ informe que par décret n° 2026-301 en date du 21 avril 2026, les collèges électoraux sont convoqués ce jour (article 4 dudit décret) pour désigner les délégués qui voteront pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026.

A ce titre, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de procéder à la désignation des délégués du conseil et de leurs suppléants.

Le nombre de délégués titulaires à désigner dépend de l'effectif légal (et non l'effectif réel) du Conseil Municipal, de la taille de la commune (+/- 9000 habitants, commune fusionnée, commune nouvelle...), soit pour HOULGATE :

Effectif légal de 19 conseillers municipaux :

- soit **5 délégués titulaires** auxquels il sera indispensable d'ajouter des délégués suppléants,
- soit **3 suppléants** car le nombre de titulaires est inférieur ou égal à 5.

Le bureau est installé avec :

- Olivier COLIN, Président ;
- Annie DUBOS, secrétaire ;
- Laurent LAEMLÉ et Guillaume CHEVRANT-BRETON, Conseillers municipaux les plus jeunes ;
- Catherine POULAIN et Olivier HOMOLLE, Conseillers municipaux les plus âgés.

La liste présentée est la suivante : « Olivier COLIN 2026 ».

Il est procédé à l'élection au scrutin secret.

Le résultat du vote est le suivant :

- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 18
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 16

La liste « Olivier COLIN 2026 » a obtenu 16 suffrages, soit 5 délégués et 3 suppléants.

Monsieur le Maire proclame les résultats.

Sont élus :

Délégués :

Laurent LAEMLÉ

Annie DUBOS

Olivier HOMOLLE

Catherine POULAIN

Patrick BLOSSE

Suppléants :

Elisabeth LEGRAND

Christian MASSON

Nathalie MAHIER

Le procès-verbal est rédigé et signé par les membres du bureau de vote.



Olivier COLIN,
Maire de HOULGATE

Pour copie conforme,